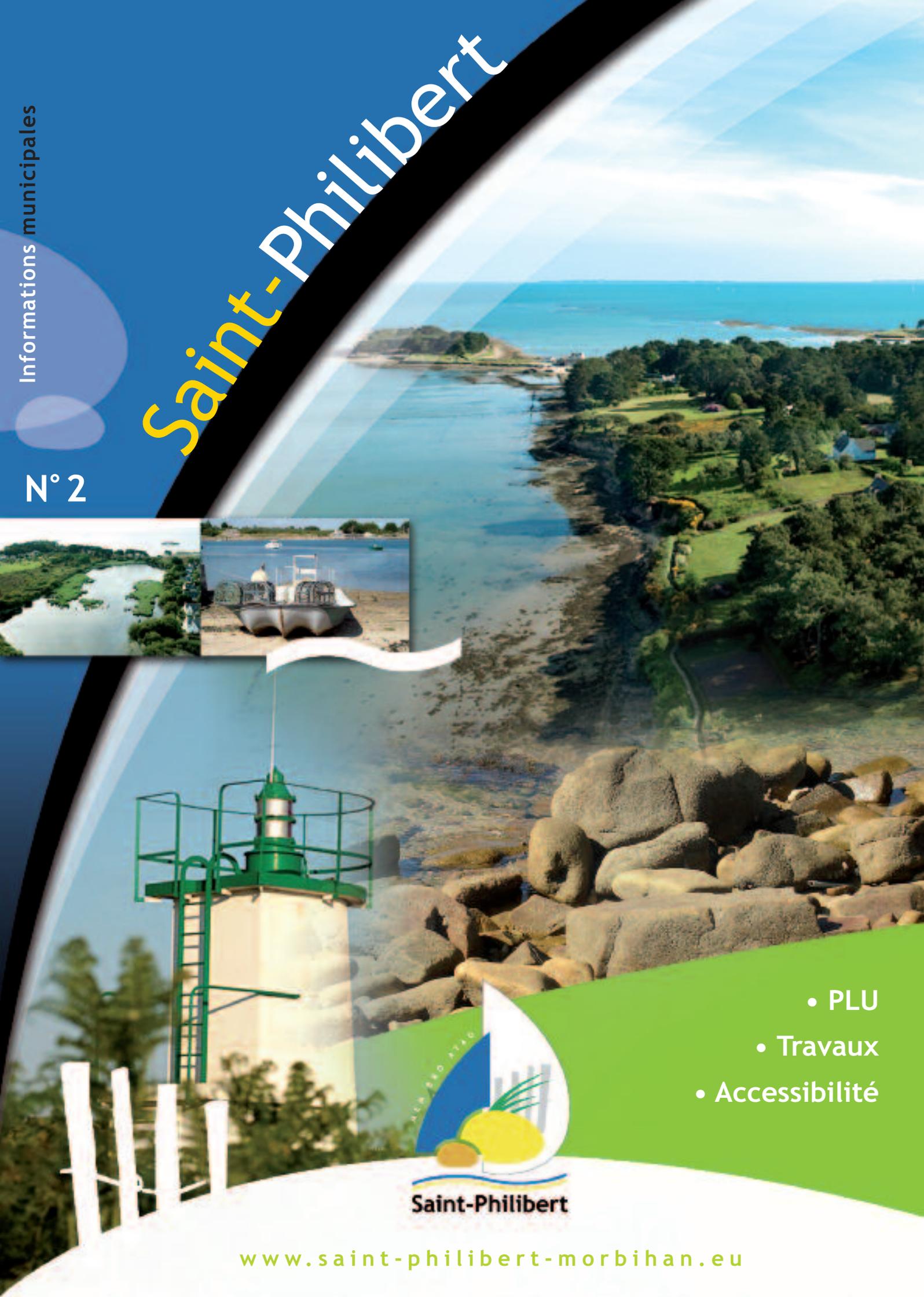
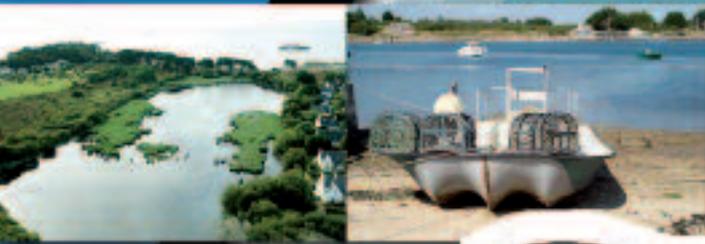


Saint-Philibert

N°2



- PLU
- Travaux
- Accessibilité





Sommaire

Le mot du Maire

p.1

- Initiation aux premiers secours avec défibrillateur

Nelly

p.2

- Mouvement du personnel

La vie municipale

p.2 et 3

- Saison 2009
- Le P.L.U.
- Texto village
- Site internet

La vie scolaire

p.8

Calendrier

des manifestations

p.8

Les Travaux

p.4

- Stade de Kermouroux
- Rond point du Congre
- Plages : Entretien et travaux
- Travaux et voiries

La vie associative

p.9

- St Phil en Art
- ASSP Tennis de table
- Association Ren Maï
- Chemins d'hier et d'aujourd'hui
- Liber'Théâtre
- Danse bretonne
- Amicale des parents d'élèves
- Cours de théâtre

La vie maritime

p.5

- Domaine public maritime
- Cale de Port Deun

La vie sociale

p.6

- Communication CCAS
- Revenu de Solidarité Active
- Collecte alimentaire CCAS
- Accessibilité des personnes à mobilité réduite

Infos diverses

p.12

Etat civil

p.15

Numéros utiles

p.16

Le Mot du Maire

Je suis heureux de vous présenter cette nouvelle édition de votre bulletin municipal. A l'aube de cette nouvelle année, mes premiers mots iront bien entendu vers vous, Saint-Philibertains. Car s'il est bien une tradition à laquelle on ne déroge pas, c'est celle des vœux.

J'ai souhaité profiter de ce numéro de début d'année, pour revenir sur la feuille de route, sur laquelle, avec les adjoints, nous œuvrons au quotidien. Cette feuille de route est ambitieuse et couvre tous les domaines qui font Saint-Philibert d'aujourd'hui et de demain.

2009-2010 : ANNÉE DE RÉALISATIONS ET DE PROJETS.

URBANISME ET TRAVAUX

Le programme des travaux a été intense : Réalisation des vestiaires et d'un club house au stade de foot ; remise en état de la petite maison de la chapelle et réfection du terre plein ; aménagement de la cale de Port Deun et de son parking. Fin des travaux au Fort de Kernevest pour l'école de voile Océane. Les voiries du lotissement des Hauts du Ponant et de la route de Kerroch sont terminées.

Ce programme va se poursuivre en 2010 : Extension de l'ancienne salle municipale à destination du tennis de table et du sport scolaire ; voirie et enfouissement des réseaux dans quelques semaines rue des Courlis, ainsi que le projet d'aménagement des entrées du bourg (enfouissement des réseaux, normes handicapées, bacs à ordures ménagères, embellissement).

Le PLU arrive à son terme et la ZAC du bois du Dolmen est sur les rails. Seul l'arrêté du Préfet concernant la station d'épuration de Kerran peut contrarier leur mise en œuvre.

La commune s'investit également dans les acquisitions foncières pour des projets futurs, l'aménagement de chemins ou la mise en valeur de certains secteurs.

L'ENVIRONNEMENT,

qui est peut être le secteur d'intervention le moins visible fera l'objet de nos préoccupations majeures à venir par le dispositif du Grenelle 1 et 2 avec des répercussions pour l'ensemble des citoyens. La Municipalité a déjà engagé plusieurs démarches : schéma directeur des eaux pluviales, inventaire des Zones Humides, adhésion au Syndicat Mixte du Loch et du Sal dont le but est d'améliorer de manière significative la qualité des eaux tant pour la baignade que pour les activités ostréicoles et conchyliques.

NOS RELATIONS ÉTROITES

avec les deux communes voisines dans le cadre de la CC3R permettent d'intervenir dans les secteurs économiques, la jeunesse, le social, les pistes cyclables, etc....

Dans les mois qui viennent, je souhaite encore mobiliser toutes les énergies et tous les moyens pour renforcer notre action et préparer l'horizon 2010-2011.

Au seuil de cette nouvelle année, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de prospérité à vous, à vos familles et à vos proches. Une année 2010 au cours de laquelle je vous souhaite une pleine réussite dans vos projets personnels et professionnels, ainsi qu'une amélioration de vos conditions de vie, avec une pensée plus particulière pour les démunis.

Bonne année à tous.

Didier Robic



Nelly

Nelly fut la cheville ouvrière dans la mise en place et l'organisation de projets communaux. Là où une collectivité manque cruellement de bras, Nelly a toujours répondu présente, souriante et serviable, connue de tous et connaissant tout le monde. Nul ne peut oublier les jours d'élections où elle saluait chacun par son nom, ou bien le repas des aînés et son accueil chaleureux.

Pour exemple :

Dès la création de la bibliothèque, elle a contribué à l'enregistrement des livres, et depuis, elle a assuré son rôle de bénévoles pour tenir les permanences d'ouverture au public sans manquement.

Pas un spectacle organisé par la commission communication sans que Nelly ne soit sur les entrées... Elle a également été secrétaire de séance du conseil municipal en assurant la rédaction du compte-rendu des réunions de 1995 à 2007.

Soutien moral pour le Conseil Municipal des Jeunes, elle participait activement à leurs activités : vente de gâteaux tous les samedis sur le marché, lavage de voitures par tous les temps au profit du téléthon, organisation du nettoyage des plages pour la journée environnement. . .

Consciente de son rôle civique en qualité d'élue, elle a accompagné, le CMJ à PARIS pour une visite de l'Assemblée Nationale, ainsi qu'à Strasbourg, à la découverte du Parlement Européen.

En 1995/1996, elle a participé au projet scolaire dont le programme d'histoire était articulé autour de la seconde guerre mondiale. Elle avait encadré, avec M^{me} SALVANT Directrice, et M. DABIT, un voyage pédagogique en Normandie avec visite du mémorial de Caen et des plages du Débarquement.

Nelly, femme de terrain, a souvent accepté les tâches les plus ingrates, telles que compter la vaisselle après diverses manifestations.

Nelly fut active, compétente, disponible, estimée et respectée et ses collègues ont été fiers et heureux de travailler à ses côtés, elle était une de ces personnalités qui font la richesse de l'institution communale.

Le personnel



Le 29 septembre 2009, Nelly nous a quitté après une longue maladie qu'elle supportait avec courage et, c'est avec une profonde émotion que nous avons tous assisté à ses obsèques : la chapelle de Saint-Philibert était trop petite ce jour là pour accueillir tous ses amis.

Vous en conviendrez, c'est sans doute la première fois que Nelly nous rassemblait sans la bonne humeur qu'elle savait pourtant si bien communiquer aux autres.

Née en 1945 à Saint-Philibert, Nelly était profondément attachée à sa commune.

C'était une femme de bien et de cœur, dans tous les sens du terme.

Femme de cœur par son dévouement envers les autres. Tel fut le sens de son engagement municipal en 1995 lorsqu'elle devint conseillère. En tout, un peu plus de 14 ans que Nelly, affable et dévouée, toujours prête à rendre service, était présente à tous les grands et petits événements locaux. On peut citer ses activités de conseillère, au CCAS, au CMJ et dans les associations. Elle va nous manquer.

Au nom du Conseil municipal, au nom de l'ensemble de la population de Saint-Philibert et en mon nom personnel, permettez-moi d'adresser à toute sa famille nos plus sincères condoléances. Aujourd'hui, j'ose dire, nous nous sentons tous un peu orphelins en constatant le vide qu'elle laisse derrière elle.

Pour tout ce qu'elle a fait pour notre village, et au nom de tous les habitants, je lui ai décerné la médaille de la commune.

Didier Robic

SAISON 2009

Malgré des conditions climatiques parfois défavorables et grâce aux efforts de tous et au dynamisme associatif, les différentes manifestations prévues sur la commune ont remporté un vif succès, notamment :

- La fête du jeu, organisée par la ludothèque « Les petits Philous »
- La soirée du 12 juillet organisée par la Mairie (feu d'artifice) et le Comité des fêtes (cochon grillé, animation)
- La kermesse paroissiale
- La cérémonie durant laquelle Michel Quintin a offert à la paroisse un ex-voto ostréicole.
- L'excellente prestation de la soirée disco du 23 juillet et du concert « Bric-à-bracophone » du 7 août.

Véronique de Saint Sauveur

La Vie Municipale

Le P.L.U.

Le 23 juillet 2004, le conseil municipal prescrit et fixe les modalités d'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme).

5 années plus tard...

Le 21 septembre 2009, l'enquête publique est arrêtée pour une durée de 33 jours, du 19 octobre au 20 novembre.

Le tribunal administratif de Rennes a désigné M. JOURDREN qui, en qualité de commissaire enquêteur, a reçu pendant 6 demi-journées, les personnes souhaitant émettre un avis.

Le nombre de passages est proportionnel à l'attente de tous les propriétaires fonciers et la petite salle d'attente de la mairie parfois un peu exigüe.

A l'expiration du délai d'enquête, le commissaire enquêteur dispose de 30 jours pour remettre son rapport.

Les 2 mois suivants seront consacrés à la prise en compte des différents avis, rapports et requêtes ; délibérations du Conseil Municipal intégrant les adaptations liées à l'enquête et approuvant le P.L.U ; contrôle de légalité du Préfet avant que le document devienne opposable.

Au final, presque six années de travail, des piles de dossiers pour aboutir à un P.L.U, qui certes ne peut pas convenir à tous et en premier lieu à la commune qui se voit privée de possibilité d'extension de ses zones d'activités ; mais qui permettra aux élus d'apporter une réponse aux différents projets qui ne manquent pas à Saint Philibert.

Didier Robic

TEXTO VILLAGE

Cet été, 3 nouveaux panneaux sont apparus dans le paysage saint philibertain, permettant ainsi, de limiter les affichages sauvages et envahissants.

Dans un souci de parfaire la communication, 2 autres texto village sont prévus en 2010.

Les associations sont invitées, dès aujourd'hui, à proposer leurs textes pour l'affichage de leurs manifestations.



SITE INTERNET

<http://www.saint-philibert-morbihan.eu>

Depuis début Avril nous avons mis en ligne le site officiel de la municipalité de Saint-Philibert et déjà 5000 visiteurs (avec un temps moyen de 3 mn) sont venus le consulter.

Les internautes sont français pour 97 % (Rennes, Nantes et Paris...) et pour les 3 % restants ce sont des Européens (Allemagne, Belgique et Angleterre...).

Ce site se veut accueillant, varié et informatif, aussi bien pour notre vie quotidienne que pour les vacanciers en recherchant d'informations.

Vous pouvez trouver sur le site des informations concernant :

- La municipalité : compte rendu de conseil, portail de l'administration public...
- La vie quotidienne/ info et horaires des différents services publics comme la poste, la médiathèque, la crèche, etc...
- L'économie : liste des entreprises et artisans de notre commune...

Pour toutes remarques éventuelles afin d'améliorer son contenu, veuillez nous adresser un email :

vss@saint-philibert-morbihan.eu

Véronique de Saint Sauveur





Stade de football

Les Travaux

STADE DE KERMOUROUX

Le 26 août 2009 étaient inaugurés, au stade de Kermouroux, les nouveaux vestiaires et « club house ». Le choix de modulaires préfabriqués a permis avec un coût et des délais de mise en œuvre réduits d'offrir, dès le début de saison 2009/2010, des installations opérationnelles et conviviales.

Ces nouveaux locaux semblent donner entière satisfaction aux joueurs ainsi qu'à leurs supporters, qui viennent de plus en plus nombreux.

Quelques finitions sont toutefois nécessaires : éclairages extérieurs, signalisations destinés aux malvoyants, rambardes et protection des canalisations contre le gel.

Ces nouveaux locaux ouvrent des perspectives d'utilisation autres que le football (sport scolaire, mise à disposition pour les associations, location...). Afin de mieux découvrir cette récente structure, la municipalité invite les saint philibertains à venir assister aux matchs, ainsi qu'aux différentes animations qui pourront s'y dérouler.

Alain Lavacherie



LE ROND POINT DU CONGRE

Depuis de nombreuses années, la région et notamment Saint-Philibert, par son attrait touristique, voit croître de manière significative le trafic routier.

Ce constat est perceptible, tant les difficultés ressenties par l'ensemble des usagers au carrefour du Congre.

Un rond-point aménagé, afin de gérer les flux s'impose donc et ce giratoire n'est pas un luxe, encore moins un caprice des élus aux frais des contribuables et de la collectivité. Les statistiques sont parlantes. En effet, jusqu'à 18 000 véhicules par jour fréquentent ce carrefour.

Depuis notre élection, en mars 2008, nous avons constamment relancé, avec le soutien de notre Conseiller Général Philippe LE RAY, les services compétents du Département pour faire évoluer ce dossier.

Et enfin, la bonne nouvelle ! En séance de commission permanente, en octobre 2009 le Conseil Général décide de prendre en charge l'aménagement du rond point du congre qui verra le jour en 2011.

Bien sur, la Commune devra participer financièrement mais dans une limite raisonnable.

Bien sur, les riverains subiront quelques contraintes, que le Conseil Général et nous élus devrions prendre en compte.

Mais, aujourd'hui, nous l'annonçons, ce projet est lancé.

Alain Lavacherie

PLAGES : ENTRETIEN ET TRAVAUX

Depuis maintenant deux saisons estivales, la commune a entrepris un nettoyage régulier des plages de Men er Belleg et de Kernevest, dans le but d'éviter l'accumulation et la décomposition des algues (dont une forte proportion d'algues vertes).

Deux éléments confortent notre choix :

- La possible nocivité des algues en décomposition est établie
- Les nouvelles normes européennes bientôt en vigueur tiendront compte entre autres de ces « marées vertes ».

Toutefois, il ne faudrait pas transformer la grève en désert de sable, car le peu de goémon qui s'échoue quotidiennement est un élément naturel indispensable à ces sites fragiles. De plus, cette « laisse de mer » est très riche en effluves iodées qui sont un des bienfaits d'un séjour balnéaire. C'est pourquoi nous n'iront pas traquer le varech jusque dans les moindres criques, surtout que l'année 2010 verra de très forts coefficients de marée.

Toujours dans un souci de satisfaire aux nouvelles normes, l'accessibilité sera améliorée (réparation des escaliers à Kernevest) et la recherche des sources de pollutions diffuses qui peuvent, par exemple, après de fortes pluies, altérer momentanément la qualité des eaux de baignades et conchylicoles, sera intensifiée.

Le dossier sur la qualité des eaux est suivi avec beaucoup d'attention et notre adhésion au Syndicat mixte du Loch et du Sal, qui œuvre de l'amont jusqu'à l'estuaire, devrait nous apporter une aide précieuse. Mais avant tout, il convient que chaque personne prenne conscience que la salubrité des eaux côtières est aussi de la responsabilité de tous. Il suffit de quelques raccordements pirates d'eaux pluviales sur le tout à l'égout, de chiens divaguant sur les plages, d'assainissements privés obsolètes ou mal entretenus pour générer des pollutions.

Nous mettons en garde pour l'année 2010, tous les riverains et utilisateurs de la frange côtière contre les risques de débordements par grand coefficient de marée (40 jours à plus de 100) et nous les invitons à prendre des précautions nécessaires : stationnement des véhicules et engins à l'abri, stockage des bidons ou produits hors d'atteinte, mise en ordre des terre-pleins ostréicoles, mobiliers de jardins rentrés, embarcations et annexes mises à l'abri, etc....

Bon vent à toutes et à tous.

Alain Lavacherie

TRAVAUX ET VOIRIES

En cette fin d'année 2009, sauf perturbations pour cause d'intempéries, des travaux de réfection de voirie devraient être réalisés :

- Rue des tamaris (400 m² de bicouches)
- Impasse des peupliers (bordures et grilles)
- Kerlioret (drainage d'eaux pluviales)
- Purges dans la cour de l'école
- Débouché de l'impasse Yvon Daniel sur la départementale
- Rechargement en stabilisé sur 1200 m² de chemins piétonniers

A partir de janvier 2010, des travaux plus importants sont prévus rue des Coulis :

- Enfouissement des réseaux (électricité et téléphone)
- Busage du fossé
- Aménagement d'un côté piéton et d'un côté stationnement

C'est la première étape du programme d'enfouissement du réseau aérien et d'aménagement de voirie.

Alain Lavacherie

La Vie Maritime



Cale de Port Deun

LA GESTION DU DOMAINE PUBLIC MARITIME PRÉSENTÉE À SAINT-PHILIBERT AUX MAIRES DES COMMUNES DU LITTORAL

C'est à la demande de l'Association des maires de France que s'est déroulée, à la salle du Mousker le mercredi 14 octobre, une présentation et un rappel des principes de gestion du domaine public maritime (DPM) et des différentes polices qui le régissent.

Espace sensible et convoité, ce domaine est la première destination touristique des Français et sa conservation constitue un enjeu majeur. Elle regroupe l'ensemble des sols et sous-sols de la mer, compris entre la limite haute du rivage (celle des plus hautes marées) et la limite, côté large, de la mer territoriale (environ 22 km à partir du point le plus bas de la marée).

D'usage libre et gratuit pour le public, toute installation ou construction nécessite une autorisation d'occupation domaniale.

Une cinquantaine de maires et d'élus des communes du littoral du département et des îles ont assisté à cette réunion. Avec eux, M. Desmaret, chef de la section urbanisme et littoral à la direction départementale de l'équipement et de l'agriculture (DDEA).

Le service maritime interdépartemental de Bretagne (Smib) a présenté les tenants et aboutissants du domaine et expliqué son organisation interne.

Ainsi, deux services s'occupent, dans le département du domaine public maritime. L'unité de Vannes gère la zone de Pénestin à Locmariaquer et l'unité de Lorient la zone de Saint-Philibert à Guidel. Le Smib faisant le lien entre l'Etat, principal gestionnaire du domaine public maritime (à travers la DDEA) et les communes.

Le maire de Sainte-Hélène, M. Gicquel, également vice-président de l'Association des Maires de France du groupe Littoral du Morbihan, a rappelé l'importance de connaître les lois régissant le DPM.

Il a été question, aussi de l'aménagement des sentiers côtiers, l'entretien des plages, la sécurité et des contentieux relatifs au domaine public maritime.

Mr Robic a expliqué « **les difficultés rencontrées dans la commune pour réglementer les mouillages et traiter les permis de construire** ».

Il est à rappeler que le Maire à autorité de police générale sur le territoire terrestre de sa commune mais qu'il exerce aussi pour les communes littorales, ses pouvoirs de police sur le rivage de la mer jusqu'à la limite des eaux à l'instant considéré. En mer, le Maire à des compétences de police limitées à certains domaines d'activités sur l'eau :

- Police des baignades et des activités nautiques
- Police spéciale de la conservation et de l'exploitation des ports communaux
- Police spéciale des épaves dans les ports communaux

L'engagement des Maires au service des concitoyens amène ces élus à être confrontés à de multiples réglementations et procédures dans tous les domaines de la vie municipale.

Les Maires du littoral assurent la gestion partagée d'un milieu particulier qui constitue l'une des frontières de leur commune, la mer. Ce milieu a ses règles, les événements n'y sont pas rares et ils ont souvent dans notre pays une dimension médiatique. Cette rencontre des Maires des communes du littoral les aide à exercer au mieux, en lien avec l'Etat, leurs responsabilités sur le littoral, dans le respect des compétences de chacun, mais animés d'un même souci du bien public.

CALE DE PORT DEUN

La cale de Port Deun, permettant l'accès à la mer est très appréciée tant par les professionnels que par les particuliers. Elle est gérée par la commune qui se devait de faire des travaux de remise en état de cet ouvrage qui se dégradait au fil du temps et des mises à l'eau.

En outre les stationnements sauvages de remorques et voitures le long de la route étaient source d'insécurité tant pour les promeneurs, les cyclistes et tous les véhicules empruntant cette route côtière, qui devaient louvoyer entre les attelages en attente d'accès à la cale, les engins de manutention du port à sec (une mise à l'eau génère quatre traversées de la route départementale).

La cale a été rénovée, le parking agrandi et restructuré, la signalisation sur la route totalement réétudiée avec le concours du Conseil Général, gestionnaire de la route départementale.

Les plots interdisent désormais tout stationnement côté mer, la suppression d'un merlon a dégagé la visibilité sur les entrées et sorties de la cale.

Les accès sont désormais gérés par badge sur 6 mois de l'année pour tous les utilisateurs et ce, 24 h sur 24 h ce qui a eu pour effet de faire disparaître tous les utilisateurs gratuits de cette cale, réduisant de façon significative les stationnements sauvages.

Aujourd'hui après une saison, on peut considérer que ces aménagements sont une réussite, les utilisateurs sont satisfaits de la nouvelle cale, la cohabitation plaisanciers et professionnels est bien organisée grâce à un fléchage efficace et surtout, objectif premier, la sécurité sur la route côtière est nettement améliorée : bonne visibilité, suppression des files d'attente sur la route, réduction des stationnements sur les bas côtés de la voie.

Il est envisagé des parkings complémentaires qui devraient supprimer tout stationnement sur les bas cotés et rendre aux promeneurs, piétons, poussettes, vélos cette route côtière qui attire les promeneurs sur Saint Philibert.

Les travaux s'élèvent à 100 000 € ht, ils seront financés sur 8 à 10 ans par les utilisateurs de la cale sur la base des tarifs d'accès ci après :

Nombre de mises à l'eau	1	5	10	50	100
Résidents St-Phil.	11 €	50 €	95 €	250 €	400 €
Non résidents	14 €	65 €	120 €	300 €	500 €

Nota les plaisanciers titulaires d'un mouillage disposent d'une mise à l'eau gratuite.

Jean-Michel Serazin

La Vie Sociale

COMMUNICATION CCAS

Le service d'aide à domicile

Après un an d'étude et de concertation auprès de différents services et face à l'augmentation de la population vieillissante, la commission administrative du C.C.A.S. de Saint-Philibert a décidé de solliciter l'appui du service d'aide à domicile AMPER pour s'adapter à la diversité des besoins et renforcer la qualité des services offerts à la population Saint-Philibertaine. Une convention de partenariat entre l'association AMPER et le CCAS de la Mairie a été établie.

Le transfert est effectif depuis le 1er octobre 2009.

AMPER est une association à but non lucratif, qui a été créée en 1994 par la Mutualité sociale agricole (MSA). Aujourd'hui, AMPER emploie 450 personnes assurant des interventions auprès de plus de 2 200 personnes sur le Morbihan. Capable d'assurer des services à domicile tant en milieu rural qu'en zone urbaine, AMPER est organisé en secteurs avec un référent qui assure un suivi des aides ménagères. Ses interventions à domicile concernent le ménage, le repassage, le jardinage, le petit bricolage mais aussi la garde d'enfants et le portage des repas.

Une convention qui sécurise le parcours professionnel des employés du CCAS.

Cette convention de partenariat garantit le salaire à nos employées qui sont reprises en CDI au même coefficient de salaire chez AMPER. Après 6 mois, leur travail fera l'objet d'une annualisation avec accès à la formation continue, prime d'intéressement et assurance complémentaire santé. Les intéressées ont adhéré à ce projet qui leur permet d'avoir un travail régulier toute l'année.

Les personnes qui bénéficient du service ont reçu les explications à domicile, elles gardent leurs intervenantes habituelles.

Pour assurer les nouvelles demandes, le personnel sera recruté en priorité sur Saint-Philibert.

Les nouveaux contacts sont toujours à prendre à la Mairie auprès du service CCAS.

**AMPER • 6 av du Général Borgnis Desbordes, VANNES
02 97 46 51 97 • www.amper.asso.fr**

LE REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE



Le revenu de solidarité active (rSa) est en vigueur depuis le 1^{er} juin 2009 en France métropolitaine.

Le versement du rSa n'est pas limité dans le temps : la personne peut conserver le même montant de rSa tant que sa situation ne change pas.

Le rSa est aujourd'hui ouvert aux jeunes actifs. Réservé auparavant aux plus de 25 ans, le rSa destiné aux jeunes va compléter les revenus du travail de ceux, qui malgré une activité, ne disposent que des ressources limitées.

Le rSa jeunes actifs constitue une puissante incitation au travail des jeunes et un soutien inédit à leurs revenus.

Tester votre éligibilité via internet sur le site :

<http://caf.fr/rsaeligibilite/entree/Infogeneral.jsp>

Le CCAS de Saint-Philibert peut renseigner les personnes intéressées et instruire leur dossier de demande de rSa.

COLLECTES ALIMENTAIRES AU PROFIT DU CCAS

Grâce au dévouement des bénévoles et du CCAS de la commune, la collecte des denrées alimentaires de l'année 2009 a été très positive. Au nom de ses bénéficiaires, le CCAS tient à remercier très chaleureusement toutes les personnes ayant participé à cette collecte. Votre générosité a permis la récolte d'environ 900 kilos de marchandises.

L'opération sera reconduite en 2010.

Tous les mois le CCAS de Saint-Philibert fournit des produits aux familles les plus démunies de la commune. La prochaine collecte se déroulera le mardi 29 décembre 2009 à INTERMARCHÉ et à PROXI.

François Le Cotillec



Signature de la convention AMPER

La Vie Sociale

DIAGNOSTIC SUR L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

La loi sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite impose aux municipalités un diagnostic de la voirie et des établissements recevant du public (ERP).

Le bureau d'étude « Pact Arim » mandaté par la municipalité vient de nous présenter ses conclusions.

Sur l'agglomération de Saint Philibert, concernant la voirie :

- Les trottoirs sont à créer sur plusieurs axes.
- Les trottoirs existants ne sont pas toujours à la largeur préconisée de 140 cm.
- Les haies privées empiètent sur les passages à hauteur de personne avec un risque d'accident pour les piétons à déficience visuelle. Un non voyant se dirige avec sa canne en évitant les obstacles au sol, mais ne peut devancer les obstacles aériens.

Pour la voirie ces mises aux normes sont estimées à 140 000 euros.

Les établissements présentent également souvent des insuffisances :

Les salles municipales sont à réaménager tant pour les portes d'accès que pour les portes intérieures pour se mettre en conformité au niveau de la largeur.

La cuisine du Mousker ne pourra être utilisée que par des traiteurs professionnels (effet au 01/01/2015). Il est en outre nécessaire de revoir le mobilier pour le rendre utilisable par une personne en fauteuil roulant.

Le premier étage de la maison des associations devra être fermé en l'absence d'un ascenseur, le coût d'une telle installation est peu envisageable, au regard de l'organisation de ce local.

Toutes les portes de l'école sont également à revoir, en outre les accès extérieurs et la jonction entre les classes et la garderie périscolaire sont à aménager avec des pentes d'accès de 2 % maximum.

Les sanitaires des deux plages sont à reconstruire pour les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite, décision qui concerne le Conservatoire du Littoral.

Les travaux au niveau des établissements recevant du public sont estimés à 30 000 euros pour les plus urgents.

Suite à cette étude nous allons travailler avec les services compétents pour gérer les priorités et dérogations temporaires, le volume des mises aux normes ampute les budgets consacrés aux travaux de voirie et d'entretien jusqu'en 2015.

Même si cette loi est contraignante pour les municipalités et les personnes louant des appartements ou maisons, (également concernées par cette loi) n'oublions pas, qu'un jour, nous aussi, nous pouvons nous retrouver dans un fauteuil après un accident et que la vie est plus agréable lorsque l'on peut garder sa liberté de mouvement.

Véronique de Saint Sauveur

INITIATION AUX PREMIERS SECOURS AVEC DÉFIBRILLATEUR

La Municipalité, dans un esprit de prévention, a choisi de doter la commune de Saint Philibert de deux défibrillateurs semi automatiques. L'un est implanté à l'intérieur de la salle du Mousker point central de la commune afin qu'il soit le plus accessible possible, l'autre à l'école de voile au Fort de Kernevest en période estivale et hors saison à l'intérieur du club house, terrain des sports.

Cette démarche concerne tous les habitants de Saint Philibert. Dans ce cadre, il paraissait indispensable à la mairie d'organiser une formation sur le défibrillateur : qu'est-ce que c'est ? Dans quels cas l'utiliser ? Comment cela fonctionne ? Quels sont les gestes à accomplir ? Face à un arrêt cardiaque, le temps et les gestes sont ce qu'il y a de plus précieux. Être formé, aux gestes qui sauvent, pour faire face à cette situation d'urgence, c'est la meilleure chose à faire pour augmenter les chances de survie d'une victime. Aussi, la mairie de Saint Philibert a invité tous les Présidents d'association, employés communaux, crèche et personnel scolaire de la commune à la salle du Mousker pour une formation. La présentation était assurée par la Croix Rouge. Cette formation de premiers secours civiques intègre les notions d'arrêt cardiaque, massages cardiaques et utilisation du défibrillateur.

François Le Cotillec

MOUVEMENT DU PERSONNEL

Début 2010, vous allez découvrir 2 nouveaux visages au sein du personnel communal :

• L'agent de police

Laurent Moello, pour des raisons personnelles, a quitté son poste et intégré une fonction administrative au sein du Conseil Général.

Il sera remplacé par Fabien Madec à dater du 04 janvier 2010.

• L'agent postal

Annick Dano, après de nombreuses années de bons et loyaux services a fait valoir son droit à la retraite.

Mme Céline Pain va lui succéder à compter de fin février et nous lui souhaitons une aussi longue carrière.

Didier Robic





Le cross du collège des korrigans

La Vie Scolaire

ECOLE PIERRE JAKE HÉLIAS

Le ministère de l'Éducation nationale a lancé un plan de développement du numérique dans les communes (- 2 000 habitants).

La subvention de l'État est de 80 % de l'investissement global avec toutefois un maximum de 9 000 €.

La municipalité en accord avec l'équipe enseignante a choisi :

- A - Un tableau blanc interactif qui permet :
- a - d'utiliser toutes les fonctions des logiciels installés sur l'ordinateur, mais permet de travailler face aux élèves.
 - b - d'enrichir le cours d'animations et de pages internet.
 - c - de travailler de manière interactive sur les sujets et ainsi en favoriser leur acquisition.
- B - 13 ordinateurs portables connectés à Internet et un logiciel de supervision pédagogique pour suivre le travail des élèves.

La classe mobile, terme employé par le ministère sera opérationnel en Décembre... un cadeau de Noël pour nos enfants !

Véronique de Saint Sauveur

Cette année, l'école Pierre Jakez Hélias compte 96 élèves de la maternelle au CM2.

Comme l'an passé, les projets seront multiples :

Depuis l'automne, les élèves de GS/CP ont rencontré les résidents de la résidence Plaisance.

Le projet ? Parler de l'école, celle d'hier et celle d'aujourd'hui à travers des actions stimulantes et créer de ce fait des échanges intergénérationnels enrichissants pour tous.

Les élèves de maternelle jusqu'au CP auront l'occasion de dévoiler leurs talents d'artistes en participant au projet académique « Printemps des arts » qui a cette année pour thème « Voyager ».

L'étude du patrimoine local conduira les élèves de Grande section/CP et de CE1/CE2 à Lorient pour visiter des lieux significatifs de l'activité maritime et portuaire de la région.

Dans le cadre du travail de maîtrise de la langue écrite, chaque élève participera comme l'an passé au concours de calligraphie de l'école ainsi qu'à un prix littéraire en fin d'année pour élire le livre qu'il aura préféré étudier. D'autre part, une œuvre écrite sera produite au sein de chacune des quatre classes.

Le sport sera comme chaque année favorisé au travers d'opérations diverses : cross du collège des korrigans pour les CM (en octobre), cycle de natation en piscine d'Auray pour les CE et bien entendu, activité voile tant convoitée par les élèves de CE et CM.

Les plus grands auront également la chance de partir en séjour à la neige en Isère du 18 au 23 janvier. Ils y pratiqueront le ski, bien sûr, mais auront également l'occasion d'étudier le milieu montagnard.

Voilà donc une année scolaire qui s'annonce bien remplie pour les petits Saint-philibertains !!!

L'équipe enseignante

Calendrier des manifestations

JANVIER

- 5 Vœux du maire de Saint Philibert
- 17 Galette des rois du foot
- 22 AG pensionnés marine marchande
- 31 Fest deiz de Korollerion Sant Filiber

FÉVRIER

- 6 AG de l'UFAC
- 21 Loto Randophil

MARS

- 6 Repas crêpes au profit de la ligue contre le cancer
- 14 Élection régionale 1^{er} tour
- 21 Élection régionale 2nd tour

AVRIL

- 2 au 4 « Vague à l'art » organisé par la municipalité
- 17 Spectacle organisé par le Comité des fêtes

- 22 Spectacle organisé par l'Office de tourisme
- 25 Étape « Championnat de France des voitures à pédales » organisée par la municipalité

MAI

- 1 et 2 Spectacle Liberthéâtre
- 8 Cérémonie
- 13 au 16 Exposition de photos organisé par Photophil

JUIN

- 3 Rallye organisé par Randophil
- 5 Tournoi de sixte au stade de foot

JUILLET

- 15 AG Randophil
- 18 Manifestation organisée par le Comité des fêtes
- Retraite aux flambeaux et feu d'artifice organisés par la municipalité

La Vie Associative



ST PHIL EN ART

« L'association ou la culture se consomme sans modération »

St Phil en Art a commencé sa 3^e saison.

Cette année le nombre d'adhérents est passé de 43 à 64 personnes.

Nos activités sont nombreuses, et nous essayons d'être à l'écoute de vos sollicitations.

Pour la saison 2009/2010, nous avons acquis un piano.

L'atelier PIANO a accueilli 13 élèves. Ce cours est animé par M^{me} Hélène PORCHER professeur diplômé, aux répertoires classiques et improvisés.

Nicole VAGINAY nous accompagne toujours dans nos démarches, et a gardé quelques élèves.

I - Pour les enfants nous proposons les ateliers suivants :

- ARTS PLATIQUES avec Noëlle ETIENNE pour les enfants de 6 à 12 ans,
- EVEIL MUSICAL avec Sylvie LE DOUARAIN pour les enfants de 3ans1/2 à 6ans

Nous vous rappelons que cette activité est très importante pour les enfants que l'on souhaite diriger vers un instrument.

La commune de St Philibert subventionne cette activité pour les habitants de la CC3R à hauteur de 90 €. Pour les autres communes la cotisation est de 140 €.

Depuis Janvier 2009, nous avons créé une CHORALE D'ENFANTS, dirigée par M^{me} Sophie BAR. Nous accueillons les enfants de 6 à 13 ans.

- Les ateliers de flûte à bec et irlandaise, la batterie, la guitare, le violon et le piano.

II - Pour les adultes :

Les ateliers suivants :

- accordéon diatonique, guitare, piano, violon,

Arts plastiques et autres :

- Dessin-Peinture, Mosaïque, Céramique et Couture.

En début de saison, nous avons été contactés par Ludovic LEFEBRE qui dirige l'Auberge de Jeunesse de Penthièvre à Plouharnel, et qui nous a demandé de venir « dynamiser » ses magnifiques locaux.

Après avoir rencontré cet homme dynamique, nous avons accepté cette collaboration, et ST PHIL EN ART débutera ses activités début janvier 2010, tout d'abord l'activité CERAMIQUE animée par Isabelle DUFOUR. Si vous êtes intéressé par cette activité, vous pouvez joindre pour toute information Isabelle au 06 12 70 83 34.

L'association organisera, tant à St Philibert qu'à Penthièvre des stages pendant les vacances scolaires. N'hésitez pas à vous renseigner auprès d'Annick Lemoine au 06 74 12 98 08.

Notre association se veut ouverte à tous, petits et grands.

Nous n'avons qu'un objectif, permettre à tous ceux qui le désire, d'apprendre la musique, de pratiquer une activité artistique.

Le Bureau et le Conseil d'administration de ST PHIL EN ART se joignent à moi pour vous souhaiter de très agréables fêtes de fin d'année et un joyeux Noël.

La Présidente, Annick Lemoine

DES NOUVELLES DE L'ASSP TENNIS DE TABLE

Après une saison 2008-2009 couronnée de succès avec une montée en D3 ce qui pour un petit club comme le nôtre est un petit exploit, la nouvelle saison a débuté en septembre avec quelques nouveautés.

Dans l'attente de la nouvelle salle qui devrait doubler la surface de jeu, le club a quelque peu anticipé avec l'engagement de 3 équipes en compétition FFTT .

Grâce à la mise à disposition par la municipalité de la salle du Mousker chaque vendredi soir, le club peut faire jouer 2 équipes en simultané.

Les résultats sont pour l'instant encourageants et les 15 compétiteurs donnent leur maximum et ceci en partie grâce aux entraînements dirigés chaque mercredi par Hélène Horel, entraîneur diplômée d'état et joueuse à l'AJK de Vannes en nationale 1 féminine.

Le club a d'ailleurs mis en place une école de tennis de table dirigée par Hélène réservée aux jeunes joueurs débutants à partir de l'âge de 9 ans. Pour l'instant 4 jeunes joueurs ont rejoint le club mais les amateurs peuvent venir quand ils le souhaitent, l'activité tennis de table étant toujours très conviviale, faisant travailler la motricité, la maîtrise de soi et la prise de décision rapide.

Les objectifs du club cette année sont donc le maintien d'une équipe en D3, de permettre au maximum de joueurs de prendre part à la compétition et la mise en place d'une école de tennis de table porteuse d'avenir.

L'ASSOCIATION REN MAÏ

Basée à Quiberon cette association nous propose 2 nouvelles activités très innovantes et dynamiques depuis le mois d'octobre 2009 :

Qi Gong (prononcer « tchi kong »).

Qi Gong signifie le travail ou la maîtrise de l'énergie. C'est un art chinois millénaire qui associe des mouvements doux, lents et harmonieux à la respiration et à la concentration ce qui procure un sentiment de bien être et de détente.

Sophrologie relaxation :

Méthode accessible à tous pour dynamiser nos qualités et ressources, renforcer la confiance en soi, la concentration, la gestion du stress... bref les indications de la sophrologie sont nombreuses.

Tous les mardis après midi au club house du stade pour les 2 activités, renseignement au 06.11.25.42.31 aux prés de Charlotte Héliot sophrologue diplômée.

Véronique de Saint Sauveur



Chemins d'hier et d'aujourd'hui

La Vie Associative

CHEMINS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Les chemins d'antan étaient des chemins de charrettes où passaient quotidiennement les enfants pour aller à l'école, les villageois pour aller à la messe, le corbillard pour aller à l'église, les vaches pour aller au pré.

Ils passaient au milieu des cours de ferme : c'était l'occasion de se dire un mot, de prendre une bolée de cidre, bref de se rencontrer.

Ils servaient souvent de collecteurs d'eau pluviale avant de gagner la mer.

Ils étaient souvent dégradés et insuffisamment entretenus. De nombreux « raccourcis » à travers champs et bois permettaient de gagner du temps. On a même construit de main d'homme un chemin sur l'anse de « Pen er Ster » pour aller de « Kerlioret » à la chapelle.

Le goudronnage et le développement de l'automobile ont anéanti l'utilité de ce « raccourci » encore visible de la route. Dans bien des endroits de la commune, la nature avait envahi les passages. « Il y avait un chemin là qui allait de... » nous signalait Vincent. Il n'avait pas débroussaillé depuis soixante ans. « Les paysans allaient du bourg à « Keraudran », par là, à travers le bois... » ajoute Gilbert.

Les trente glorieuses, en favorisant le développement artisanal, industriel, agricole, touristique et commercial, ont favorisé l'expansion du réseau routier, l'adduction d'eau potable, l'électrification et l'assainissement.

On a presque oublié de **MARCHER**.

Il a fallu attendre le développement du concept « loisirs » pour voir naître de nouvelles formes d'activités « sportives » sans compétitions : randonnées à pied, à cheval, à vélo.... L'arrivée de plus en plus importante de touristes et de retraités a créé de nouveaux besoins : la bienveillance des différentes municipalités depuis une quinzaine d'années a favorisé la réhabilitation des chemins ruraux d'antan qu'empruntaient nos aïeux, eux qui ont mis tant de soin à construire des murets dignes de biens des soubassements de maison.

Qui a sautillé d'une pierre sur l'autre dans le chemin du « Plas Caër » ou du « Congre » ne peut que se réjouir de l'investissement fait dans la réhabilitation après concertation entre associations et municipalité.

D'autres projets sont en cours d'étude ou de réalisation : du « Magouëo » au « Congre », de « Canaplaye » à « Kernivilt ». Les chemins ruraux qu'ils soient pédestres, cyclables ou équestres dont des liens sociaux indéniables qu'il faut, coûte que coûte, préserver et développer.

Abel GARNIER

COMPAGNIE LIBER'THÉÂTRE

2009 : L'année des grands débuts avec « Paris-Broadway »

Créée en octobre 2007, la Cie Liber'théâtre, après 18 mois d'intenses préparations, a enfin pu goûter aux frissons de la scène en jouant au mois d'avril dernier son premier spectacle.

« Paris-Broadway » la comédie musicale créée par la Compagnie a été un beau succès. D'abord à la Salle du Mousker avec 447 spectateurs, puis au Casino de Carnac le 18 octobre avec 130 spectateurs.

« Paris-Broadway » aura été joué aussi le 4 décembre à Saint-Philibert pour le Téléthon, la recette étant reversée à l'AFM.

Dans les projets, la Cie Liber'théâtre continuera de jouer « Paris-broadway », et préparera en parallèle un nouveau spectacle.

Pour ce dernier l'association recrute d'ailleurs de nouveaux adhérents, comédiens, chanteurs, danseurs... Toutes les personnes intéressées peuvent prendre contact auprès de la secrétaire Sandrine Le Corvec au 06 61 17 44 92.

La Cie Liber'théâtre présente ses meilleurs vœux à toutes et à tous pour 2010, et remercie toutes les personnes qui aident et soutiennent l'association.

DANSE BRETONNE

Nos cours de danse organisés chaque mardi soir à la salle Le Mousker de 20 h 30 à 22 h 30, durant la période scolaire, ont repris depuis le 22 septembre dernier.

Ronan Camenen continue son travail bénévole de formation et perfectionnement des danseurs, démarré à la création de notre association en 2003. Qu'il en soit dans ce bulletin, publiquement remercié.

Pour l'exercice passé, le nouveau bureau de notre association avait donné à notre fest deiz annuel, une plus grande notoriété en invitant des groupes de musiciens plus réputés. Cette prise de risque a été finalement payante puisque la participation à cette manifestation a été augmentée en 2009. En conséquence et malgré la réalisation des quelques dépenses d'investissement prévues, le bilan financier 2008-2009 se solde par un résultat positif de 204 euros.

Au cours de l'assemblée générale ordinaire du 29 septembre 2009, qui a approuvé le rapport moral et le rapport financier du dernier exercice, le programme d'activités pour l'exercice 2009-2010 a été présenté aux membres présents.

Principales dates à retenir :

- 03/10/09 : Goûter en famille au moulin de Trévioux à BREC'H, puis fest noz à AURAY.
- 20/10/09 : Participation à un perfectionnement Kas a barh à Carnac
- 05/11/09 : Déplacement à PLOUHARNEL sur invitation de Dam de zansal e Planel
- 10/11/09 : Participation à un perfectionnement Gavottes à LOCMARIAQUER
- 17/11/09 : Réception en retour de ce même groupe à la salle Le Mousker
- 02/12/09 : Déplacement à LOCMARIAQUER sur invitation des danseurs du Golfe
- 08/12/09 : Réception en retour de ce même groupe à la salle Le Mousker

La Vie Associative

Dimanche 31/01/10 : FEST DEIZ annuel au Mousker avec PENN BIHAN et JC RIO

En février : Échanges avec les danseurs de CRAC'H
et de LA TRINITÉ-SUR-MER

En avril : Sortie en car et bateau sur l'Odet,
puis fest noz en région quimpéroise

En mai : Pique-nique avec enfants et conjoints
au moulin de Tréroux en BREC'H

Nous serions heureux d'accueillir de nouveaux adhérents
de tous les âges et de tous niveaux. Venez un mardi soir
vous essayez, gratuitement avec nous, avant de vous
inscrire pour l'année (cotisation annuelle 16 €).

Dès à présents réserver votre 31 janvier 2010, et faites
connaître cette manifestation culturelle si conviviale à vos
amis ou parents. Merci d'avance.

Pour tout renseignement, appelez le 02 97 56 50 40

Pierre LEROUX, Président de « Korollerion San Filiber »

AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES, ÉCOLE PIERRE JAKEZ HÉLIAS

L'année scolaire est rythmée par plusieurs animations
organisées par l'amicale, ce qui sert à financer une partie
des voyages et sorties de l'école,

Cette année la participation de l'amicale est de 4000 €, dont
3000 € pour la classe de neige.

Courant octobre, le repas réalisé par les parents a pris
comme l'an passé une tournure créole. Le rougail saucisses,
spécialité réunionnaise a reçu un très bon accueil, lors d'une
soirée pleine de bonne humeur ... une réussite !

Le marché de Noël aura lieu le samedi 19 décembre.
Plusieurs exposants ont déjà répondu présent: photos,
sculptures, déco, confection, savons, balades en poneys,
ateliers coloriage... sans oublier le bricolage et les confiseries
réalisées par les familles, 2 journées sont organisées pour
fabriquer ces bricolages, encadrées par les parents. Comme
chaque année le père Noël sera parmi nous,

L'amicale offrira un goûter de Noël aux enfants, le dernier
jour d'école à la cantine.

Ensuite, viendra le temps du carnaval le 28 mars 2010, avec
un défilé dans les rues de St Philibert avec peut être comme
l'an passé un spectacle pour les enfants et un passage à la
maison de retraite.

Puis la kermesse au mois de juin, qui connaît toujours un
franc succès, cette année elle eu lieu un vendredi soir, avec
une restauration sur place, et animée par un groupe de
musique irlandaise, la fête du jeu pour les enfants, un bon
moment de convivialité pour les grands !

Et pour clôturer l'année scolaires un goûter est offert aux
enfants le dernier jour de l'école

Le concours d'un grand nombre de parents, dans une très
bonne ambiance rend possible toutes ces animations.
L'amicale est bien sûr ouverte à tous les parents d'élèves !!

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter sa présidente,

Claire Camenen 02 97 55 00 13 abice.cam@sfr.fr

COURS DE THÉÂTRE

Bonjour à vous tous,

Je suis heureuse de me présenter à vous : je me
prénomme Laurence, j'ai 42 ans et suis professeur de
théâtre. A partir du mois de janvier 2010, je vous propose
des cours de théâtre pour enfants et adolescents.

J'ai toujours eu envie de devenir comédienne et j'ai
donc travaillé le répertoire classique de Molière et de
Shakespeare depuis mon plus jeune âge.

J'ai commencé par suivre des cours de théâtre dans une
compagnie amateur. En parallèle, j'ai participé à des cours
d'écriture et intégré une école d'improvisation à Versailles,
avec laquelle j'ai joué dans différents cafés-théâtres et
affronté notamment la ligue d'improvisation.

J'ai intégré les COURS FLORENT en 2002 et je suis sortie
diplômée en 2005 à l'issue des trois années de formation.

J'ai travaillé sous la direction de Maxime Pecheteau,
Thomas Nedelkovitch et Georges Becot. J'ai mon diplôme
en interprétant Hannah et l'ange dans « Angels in America »
de Tony Kushner.

Au cours de ces différentes années, j'ai joué diverses
pièces, telles que : « Angels in america » de Tony Kushner,
« songe d'une nuit d'été » de Shakespeare, « la comtesse
d'escarbagnas » de Molière, « c'est nous les loups » de Jean-
Paul Alègre, « un mot pour un autre » de Tardieu, « la ronde »
d'Arthur Schnitzler, « elle voit des nains partout » de
Philippe Bruneau.....

Cette année, j'ai joué le rôle de la sage femme dans
« Léonie est en avance ou le mal joli » de Georges Feydeau,
pièce qui s'est également jouée au festival d'Avignon 2009.

Dans le domaine cinématographique, j'ai participé à des
cours métrage et long-métrage et fait également du
doublage de voix pour des chaînes du câble.

J'espère que cette présentation est de nature à vous faire
partager ma passion pour le théâtre, que je définirais
comme "un lieu de rencontres, une volonté de transmettre,
de mettre en œuvre, de donner à entendre, d'échanger".

Le théâtre se fait d'expériences humaines.

Pour plus d'information concernant mes cours de théâtre
et d'improvisation se renseigner auprès de la mairie.

En attendant de faire votre connaissance courant janvier, je
vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

Laurence Le Gac-Pommepeuy



Infos Diverses



6 ÉLÈVES INFIRMIERS AU BÉNIN

En 3^e année d'études d'infirmiers, nous devons faire un stage préprofessionnel de deux mois, et avec récemment la possibilité de l'effectuer à l'étranger. Motivés par le travail en humanitaire, nous avons choisi l'Afrique : Continent proche de la France mais diamétralement opposé par la culture et les richesses, nous avons eu envie de mieux le connaître, et d'appréhender une autre façon de soigner...

Après diverses actions dans le but de récolter des fonds, nous avons monté des demandes d'aides auprès de divers organismes et administrations afin de finaliser le budget. L'un d'entre nous ayant suivi sa scolarité à ST-PHILIBERT, a sollicité une subvention auprès de la Mairie et de la Paroisse, qui ont répondu favorablement. MERCI pour ce soutien.

Avant le départ, diverses rencontres de sensibilisation sur le projet ont eu lieu, régulièrement rapportées par la Presse : le CMJ, la crèche Ty Héol, l'école P.J. Hélias. Les messages réguliers sur notre blog : <http://www.projetafrique.fr> ont permis de suivre notre périple, qui s'est déroulé de la façon suivante : Grâce au soutien et aux nombreux contacts de l'association « Partage Bretagne Côte d'Ivoire », nous avons mis en œuvre des animations auprès d'enfants dans un Orphelinat à Ouidah. En rapport avec nos études, nous avons partagé, pendant deux semaines, le quotidien de malades mentaux dans un centre à Avrankou afin de découvrir leur prise en charge.

Le mois d'août fut consacré à notre stage d'études dans un Hôpital de Zone au centre du Bénin à Boko, où nous avons été confrontés à diverses pathologies (sida, tuberculose, ulcère de Buruli, paludisme...). Cette expérience nous a permis de développer notre capacité d'adaptation aux différentes situations rencontrées.

Rentrés depuis fin septembre, nous venons donc de rendre visite aux enfants de l'école primaire de SAINT PHILIBERT pour leur relater la vie des Béninois. Leurs questions étaient très pertinentes. Nous espérons avoir éveillé leur curiosité et touché leur sensibilité. Nous sommes également contents d'avoir apporté une pierre à l'édifice du CMJ dont les membres ont choisi d'approfondir encore leurs connaissances sur les différentes actions humanitaires possibles. Pour ce faire, ils ont rencontré, le 17/11, les associations Mali Koulou et Nuwokot, présentes au Mali et au Népal. Nous préparons également une exposition photos. D'autres retours ont eu lieu sur Vannes, Lorient et au domicile de chacun d'entre nous. Ce fut une riche expérience au niveau culturel, humain et professionnel.

David Le Bohec

NOS PLUS JEUNES MARIÉS DE L'ANNÉE

Félicitation à **M. et M^{me} Robert FAURE** qui ont fêté leurs noces d'or (50 ans de mariage). Notre correspondant local, nous a déclaré que la soirée avait été très animée et que tous les convives attendent avec impatience les noces d'orchidée (55 ans de mariage).

Véronique de Saint Sauveur

RÉGLEMENTATION

Incendies :

Pendant la période du 1^{er} Juillet au 30 Septembre, il est interdit d'allumer du feu. Pendant les mois de mars, avril, mai, juin et octobre, une déclaration préalable doit être faite en mairie deux jours au moins avant de procéder à un quelconque brulage.

Nuisances sonores :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, perceuses, raboteuses... ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30.

Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

Les dimanches de 15 h à 19 h.

Toute personne utilisant, dans le cadre de ses activités professionnelles des outils ou appareils susceptibles de provoquer une gêne pour le voisinage doit interrompre ses travaux au cours des mois de juillet et août.

L'EAU

En Bretagne l'essentiel des ressources en eau potable provient des eaux superficielles et la densité du réseau hydrographique rend ses ressources vulnérables aux diverses pollutions.

Afin de préserver la qualité des eaux, il est interdit d'utiliser tout pesticide que ce soit du fongicide, du désherbant que de l'insecticide :

- à moins de 5 mètres minimum des cours d'eau et plans d'eau.
- à moins de 1 mètre de la berge et du fosse...
- dans les bouches d'égout et les caniveaux.

Tous les utilisateurs sont concernés aussi bien les particuliers, agriculteurs, collectivités que les entrepreneurs. Pour information les peines encourues peuvent aller jusqu'à 75000 € et 2 ans d'emprisonnement.

Véronique de Saint Sauveur

Infos Diverses

DÉCHETTERIE

A Crac'h : ouverte du lundi au samedi
De 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Service de ramassage d'encombrants effectué par la commune chaque premier mercredi de chaque mois, sous réserve d'une inscription auprès de la mairie.

Ce service est facturé 7 euros/m³.

CONSOMMATION ET VIE QUOTIDIENNE

Médiateur : si litige avec administration.

RDV préfecture de Vannes au 02 97 54 84 00

RDV préfecture de Lorient au 02 97 84 40 04

Conciliateur : si litige entre particuliers.

RDV mairie d'Auray au 02 97 24 01 23

INSCRIPTION LISTE ÉLECTORALE

Les inscriptions sur la liste électorale sont recevables jusqu'au 31/12/09. La mairie étant fermée l'après midi, vous voudrez bien vous présenter avant 12 heures, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

De plus afin de mettre à jour les listes électorales, il serait souhaitable que les personnes qui ont changé d'adresse en informent le service des élections de la mairie.

Mairie.saintphilibert@wanadoo.fr

Merci



LA TELE NUMÉRIQUE EN 2010

Le 8 juin 2010, la Bretagne passera à la télé tout numérique.

• C'est l'arrêt du signal analogique et son remplacement par un signal numérique.

• La télé numérique, c'est jusqu'à 18 chaînes nationales gratuites en plus des chaînes locales.

Pour y accéder, les foyers doivent s'équiper : le plus souvent, un simple adaptateur numérique branché sur la télé suffit.

• Il n'est pas nécessaire de changer sa télévision.

Un document complet d'information est à votre disposition en mairie.

PÔLE EMPLOI D'AURAY

Nouveaux horaires

Le pôle emploi d'Auray accueille demandeurs d'emploi et entreprises au 27 rue Abbé Philippe le Gall aux horaires suivants :

Lundi : 8 h 15 à 12 h 15 – 13 h 15 à 17 h

Mardi : 8 h 15 à 12 h 15 – 13 h 15 à 17 h

Mercredi : 8 h 15 à 12 h 15 – 13 h 15 à 17 h

Jeudi : 8 h 15 à 12 h 15

Vendredi : 8 h 15 à 12 h 15 – 13 h 15 à 17 h

PERCEPTION DE LA TAXE DE SEJOUR

Les loueurs professionnels ou, occasionnels, louant tout ou partie de leur habitation, sont invités à verser le produit de la taxe de séjour, désormais perçue toute l'année.

Cette taxe est établie sur les personnes non domiciliées dans la commune et qui ne possèdent pas de résidence à raison de laquelle elles sont passibles de la taxe d'habitation.

Je rappelle l'importance de la taxe de séjour qui est due par les locataires. Vous servez d'intermédiaire pour le reversement du produit de cette taxe. Celle-ci est affectée aux actions de promotion afin de renforcer l'attrait touristique et aux coûts d'accueil des estivants : nettoyage des plages...

Le montant de cette taxe, calculé par nuitée et par personne, est le suivant pour 2009 :

• Hôtels 2 étoiles	0.50 €
• Hôtels 3 étoiles	0.75 €
• Meublés de tourisme	0.45 €
• Terrains de camping 1 et 2 étoiles	0.20 €
• Terrains de camping 3 et 4 étoiles	0.40 €

Enfants de moins de 13 ans – centre de vacances – collectivités – bénéficiaires de l'aide sociale – les personnes en déplacement professionnel – les hébergements familiaux : Gratuit

Cette taxe est perçue par les logeurs (propriétaires – agences immobilières – hôteliers – gérants de terrains de camping...)

Dès la fin de saison, vous pouvez transmettre votre décompte en mairie.



Infos Diverses

PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE DE LA COMMUNE

Madame DUCHESNE, assistante sociale de Saint-Philibert, reçoit uniquement sur rendez-vous Au Point accueil CAF :

**33 avenue Foch
56400 AURAY**

Le mardi matin ou le jeudi matin (selon disponibilités)

**Merci de la contacter au
02 97 56 40 40**

pour prendre rendez-vous (possibilité de visites à domicile si besoin)

Si votre demande concerne un problème financier, n'oubliez pas de vous munir de tous les documents relatifs à votre budget :

- Ressources (bulletins de salaire, notification Assedic,...)
- Charges (quittance de loyer, factures EDF, eau, assurances, crédits, impôts,...)

LE CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES D'AURAY

Le Centre des Finances Publiques d'AURAY a été mis en service le 1^{er} avril 2009 avec la fusion des Services fiscaux et du Trésor public.

Cette réforme a pour objet de placer l'utilisateur (particulier ou entreprise) au centre des préoccupations en lui permettant d'effectuer auprès d'un seul interlocuteur et dans un même lieu : le guichet fiscal unique.

Le S I P pour les particuliers

Le S I E pour les entreprises et les professionnels

Le S I P (Service Impôts des Particuliers) traite tous les problèmes relatifs à l'assiette des impôts directs pour le compte de l'État : IR, CSG, RDS, et des collectivités locales : TH, TF, TP. Il gère les questions relatives au recouvrement amiable et contentieux desdites impositions.

La responsabilité de la gestion de ce service a été confiée à M^{me} Marie Thérèse GUILLOUX.

Le S I E (Service Impôts des Entreprises) gère toutes les opérations fiscales relatives à la TVA, à la taxe professionnelle, à l'impôt sur les sociétés et aux taxes de toute nature relevant de la fiscalité des entreprises et des professionnels.

Il est placé sous la responsabilité de M. Christian GENAITAY.

La Trésorerie Municipale d'Auray gérée par M. Michel CLAUSS, trésorier principal, continue d'assurer la gestion des collectivités locales et établissements publics locaux de la circonscription et d'encaisser les taxes locales d'équipement pour l'ensemble des communes du département. Son rôle est renforcé auprès des collectivités territoriales au niveau du service de conseil en matière de fiscalité directe locale, de conseil et d'expertise en matière budgétaire et de la qualité comptable pour la gestion des collectivités.

**Communiqué du Centre des Finances d'Auray
M. Michel Clauss**



Etat Civil

NAISSANCES 2009

ARCILLON--DORLEANS Anis
Né à VANNES (Morbihan)
13/07/2009

ARCILLON--DORLEANS Cannelle
Né à VANNES (Morbihan)
13/07/2009

BERNINI Louana
Né à VANNES (Morbihan)
22/08/2009

BOURBONNAIS Oscar, Yannick, Michel
Né à VANNES (Morbihan)
30/05/2009

FORQUIGNON Lohan, Frantz
Né à
07/01/2009

GLOTIN Mateï, André, Daniel
Né à VANNES (Morbihan)
24/09/2009

GUEGANIC Perrine, Julie
Né à VANNES (Morbihan)
26/02/2009

LEROUX-DESROZIERS
Silouane, Oscar, Mikael
Né à VANNES (Morbihan)
11/09/2009

MARMORAT Hugues
Né à
17/01/2009

MORIN Inès, Sylvie, Jade
Né à VANNES (Morbihan)
19/09/2009

NICOLAS Jade, Florence, Anna
Née à VANNES (Morbihan)
18/09/2009

POTEREAU Mathéo, Gérard, Germain
Né à VANNES (Morbihan)
10/09/2009

QUINTIN Jeanne Clara Louise
Née à
16/01/2009

THOMAS Naël
Né à VANNES (Morbihan)
25/09/2009

VINET Lilou
Né à Vannes (Morbihan)
08/02/2009

MARIAGES 2009

BAPST Damien, Julien, Charles-Marie
ROBERT Alice, Odile, Elisabeth
le 20/08/2009

BESREST Franck, Jean-Louis
LE NY Anne
le 19/09/2009

BONNET Edouard, Georges,
Louis, Jacques
SELLIER Patricia, Marie
le 01/08/2009

BOUDGOURD Philippe, Nicolas
MARTIN Dorothee, Marie, Isabelle
le 23/05/2009

BRUNON Sébastien, Marcel
BERNARD Angélique
le 19/09/2009

CANARD Guillaume, Romain,
Fabrice, Maurice, Marie
ROL Caroline, Jeanne, Denise, Marie
le 11/09/2009

CERET Patrice, André
LE COSTEVEC Céline, Marie
le 24/04/2009

DESESTRE Jean-Michel
ROBERT Coline, Anne
le 18/04/2009

GROISARD Pierre-Yves
LE CHANJOUR Marie Pol Mathilde
le 18/05/2009

GUILBAUD Thomas
CHOQUIER Nathalie, Odette,
Véronique
le 29/08/2009

LE BAGOUSSE David, Gérard
COLLET Nicole, Marie, Joséphe
le 04/04/2009

LE BARON Jérémie, Solange, Jean
SCORNET Gwénaëlle
le 12/09/2009

LURAIN Régis, Loïc, Marie
LUCAS Céline, Annick, Cécile
le 14/08/2009

PEPERS Ansfrid, Jean-Marie, Dominique
LECOMTE Claire
le 28/08/2009

ROBIC Erwan, Pierre, Marie, Louis
LE NAY Gaëlle, Raymonde, Madeleine
le 20/06/2009

ROCHEFORT Clément
FONTAINE Amélie, Martine
le 26/06/2009

SIMON Michel, André, René
QUEVAL Janine, Louise, Angèle
le 17/10/2009

VIGNAIS Baptiste, Jean, Guy
BASTARD Perrine, Marianne, Simone
le 10/10/2009

DÉCÈS 2009

BARON Nelly, Marie
29/09/2009

BESNARD Jean, Marcel, Henri
31/08/2009

CHASSAIN de MARCILLY François,
Michel, Claude, Marie
24/01/2009

CORITON Simonne, Marie
14/06/2009

GUILLARD Angèle
19/10/2009

GUUINIC Joseph, Théodore, Marie
23/09/2009

LA BAIL Yves, François, Marie
29/07/2009

LAYEC Roger, François
04/05/2009

LEBLANC Madeleine, Eugénie
11/09/2009

LEBRETON Pierre, René, Alexis
18/10/2009

LE GUILLOU Monique,
Marguerite, Marie, Joseph
10/02/2009

LE GUYADER Marie,
Mathurine, Marguerite
22/09/2009

LE ROY Jacques, Jean
20/02/2009

MESNIER Marguerite,
Geneviève, Marie
15/10/2009

ROTARD Guy, Léon, Louis
02/11/2009

ROUAULT Odette, Anne-Marie
05/03/2009



Numéros Utiles

MAIRIE :

02.97.30.07.00
mairie.saintphilibert@wanadoo.fr
<http://www.saint-philibert-morbihan.eu>

POLICE MUNICIPALE :

06.30.37.48.55

MÉDIATHÈQUE :

02.97.30.08.08

POSTE :

02.97.55.03.93

OFFICE DE TOURISME :

02.97.57.33.05

MAISON DE L'ENFANCE TY HÉOL :

02.97.30.21.51

GARDERIE PÉRISCOLAIRE :

02.97.30.09.06

SAMU

15

GENDARMERIE DE CARNAC :

17

POMPIERS DE CARNAC :

18

DOCTEUR M^{me} GOURVENEC :

02.97.55.12.63

MAISON MÉDICALE DE GARDE À AURAY :

02.97.68.42.42

De 20 h à minuit en semaine

De 14 h à minuit le samedi

De 8 h à 22 h le dimanche

PHARMACIE MORINEAU CRAC'H :

02.97.55.05.75

PHARMACIE DE GARDE :

3237

EDF DÉPANNAGE :

08.10.33.33.56

GDF DÉPANNAGE :

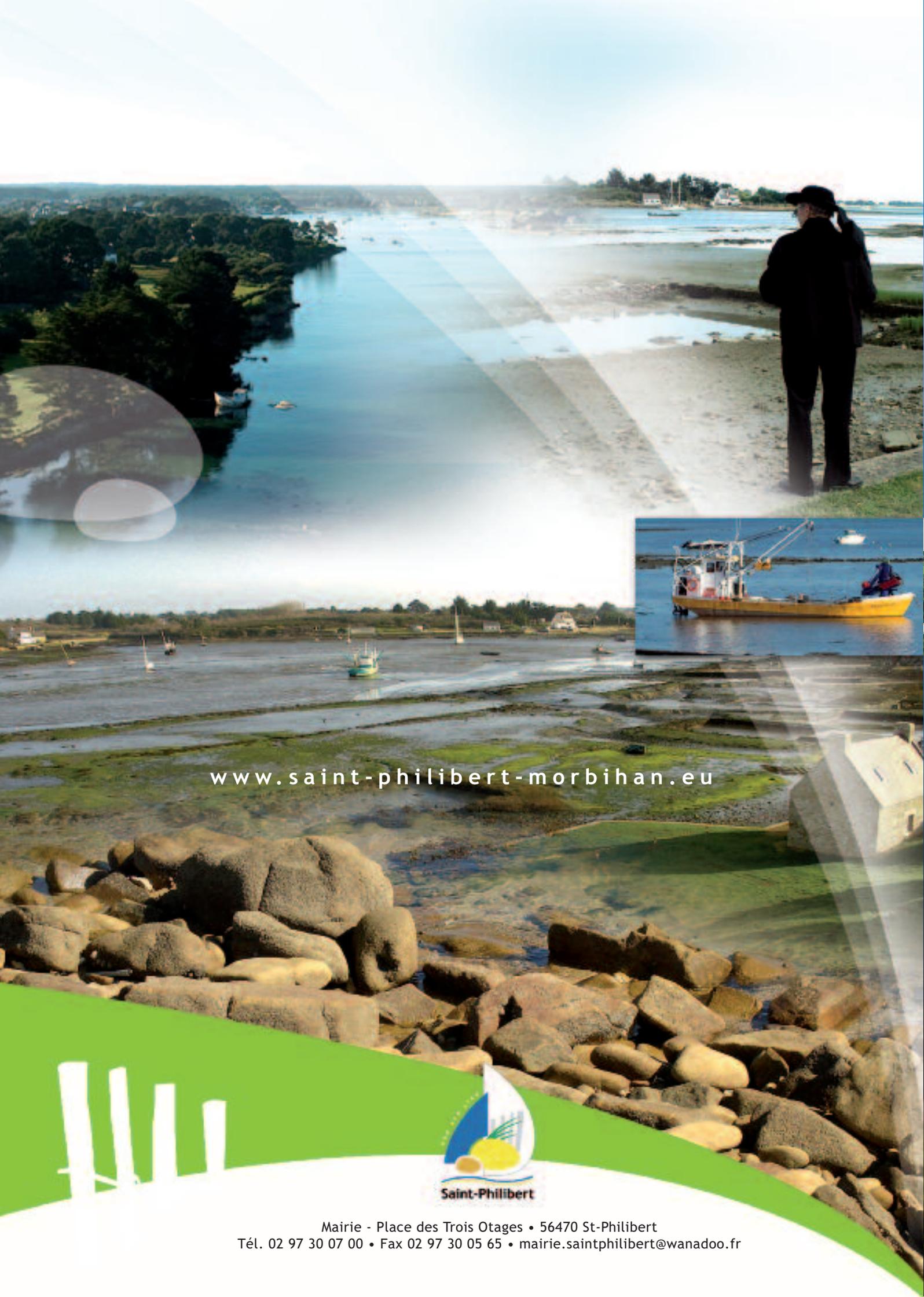
02.97.56.20.08

SERVICES DES EAUX :

02.97.24.42.00







www.saint-philibert-morbihan.eu



Mairie - Place des Trois Otages • 56470 St-Philibert
Tél. 02 97 30 07 00 • Fax 02 97 30 05 65 • mairie.saintphilibert@wanadoo.fr